

Regard sur BAIS



ÉDITORIAL 3

ZOOM SUR LES TRAVAUX 2021 4-5

CONSEIL MUNICIPAL 6-15

VIE ÉCONOMIQUE 16-18

VIE MUNICIPALE 19-23

VIE SCOLAIRE 24-28

INFOS DIVERSES 29

URBANISME 30

ÉTAT CIVIL 31

Coordonnées de la Mairie

Tél. 02 99 76 30 26

E-mail : ville@bais35.fr

Site : www.bais35.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi : 8h30-12h00 / 14h00-18h30
- Mardi : 8h30-12h00
- Mercredi : 8h30-12h00 / 14h00-18h30
- Jeudi : 8h30-12h00
- Vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-18h30

Bulletin municipal distribué gratuitement
à toutes les familles de la commune.

Directrice de publication : Nathalie CLOUET

Rédaction : Christine MADDALIN
Patricia AMET, Monique AYGALENC,
Vanessa CHEDEMAIL, Mélanie CHEVALIER,
Django GUYON, Christian POTTIER,
Charlotte RUBLON

Mise en page et impression :
Imprimerie FERTARD - 02 99 47 06 74

Tirage : 1200 exemplaires



ÉDITORIAL



La crise sanitaire que nous connaissons depuis le mois de mars 2020 ne nous a pas permis de partager avec vous les projets et les perspectives pour 2021.

En ce début juillet, nous espérons tous passer un été assez serein, puisque beaucoup de restrictions ont été levées.

Nous recommençons progressivement à sortir de cette crise avec une lueur d'espoir, tout en gardant à l'esprit qu'il nous faut rester prudents. La vie est encore perturbée, contrariant ainsi nos envies de nous rassembler et de partager des moments de convivialité. Il faudra beaucoup de patience pour retrouver une situation normale.

Le 4 juillet nous avons célébré le Jubilé de Palissandre de Monsieur l'Abbé Fouchet.

Je tiens à le remercier pour ces 22 années de présence sur notre commune et à lui témoigner notre reconnaissance pour les services rendus à la population.

« Nous vous remercions pour votre disponibilité, votre simplicité, votre générosité, votre ouverture d'esprit et votre grande tolérance ».

L'abstention aux élections départementales et régionales a connu un seuil sans précédent ; ces deux assemblées ayant pourtant un rôle clé dans votre vie quotidienne.

Quels sont les enjeux de demain, quel est

le rôle de chacun dans ce millefeuille administratif ?

Ce sont ces questions que nous devons nous poser ?

Que voulons-nous pour notre commune, souhaitons nous mener ensemble des projets ambitieux en se projetant sur ce que sera Bais demain ?

Souhaitons-nous être une commune structurante à l'échelle de l'agglomération de Vitré Communauté ?

Vous l'aurez compris nous devons continuer à investir, plusieurs projets sont en cours :

- La construction de la micro-crèche dont le chantier vient de démarrer qui sera livrée pour fin avril.
- Le pôle enfance dont les travaux débuteront en octobre-novembre.
- La rénovation de l'ancienne caserne, en local commercial.
- La réhabilitation de l'ancienne grange rue du Chanvre, en deux logements.
- L'acquisition de l'ancien Crédit Mutuel rue du Champ-Trinquant.
- L'acquisition d'un bâtiment rue du Chanvre.
- L'acquisition rue de Marsé du site où siègeait l'entreprise Brougalay sur une surface de 15 596 m² pour y construire une résidence seniors.
- L'étude et la validation de la reprise de l'ensemble des réseaux du quartier de Chantereine.

Nous espérons que l'activité des associations reprenne. Le forum des associations aura lieu le 4 septembre, nous vous attendons nombreux pour venir rencontrer les associations locales.

Merci aux nombreux bénévoles qui ne comptent pas leur temps pour animer notre commune.

Soyons confiants en notre avenir collectif, notre commune a de nombreux atouts

Bel été à tous.

Nathalie CLOUET

ZOOM SUR LES TRAVAUX 2021

Réfection du chemin piéton de Béru



— Chemin créé



Cheminement route de La Guerche

Création d'une liaison piétonne La Jouinière > rue de la Fontaine



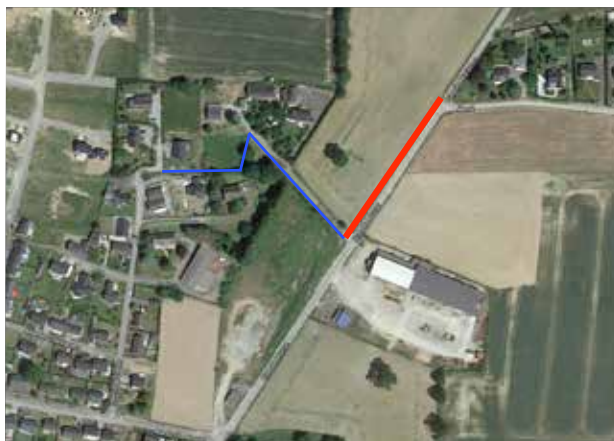
— Chemin créé



La Jouinière

Sécurisation de la liaison piétonne

Les Rochettes > Marsé

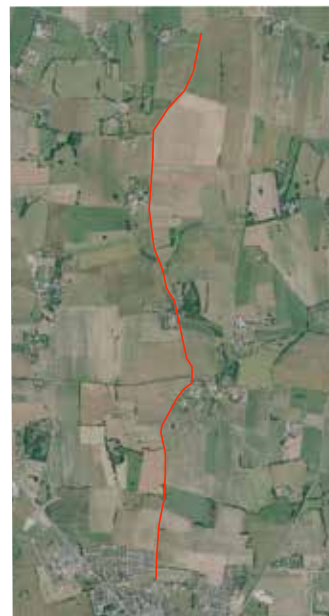


— Chemin créé

— Chemin existant

Réfection de chaussée

Route de Torcé - C2



— Chemin créé



Bourg de Bais



Compte rendu de séance

Séance du 17 février 2021

Présents : M^{me} CLOUET Nathalie, Maire, M^{mes} : AMET Patricia, AYGALENC Monique, CHEDEMAIL Vanessa, LEVACHER Martine, MADDALIN Christine, MOREL Patricia, RUBLON Charlotte, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Éric, GUYON Django, LOUAISIL Pascal, POTTIER Christian, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues.

Excusé(s) ayant donné procuration :

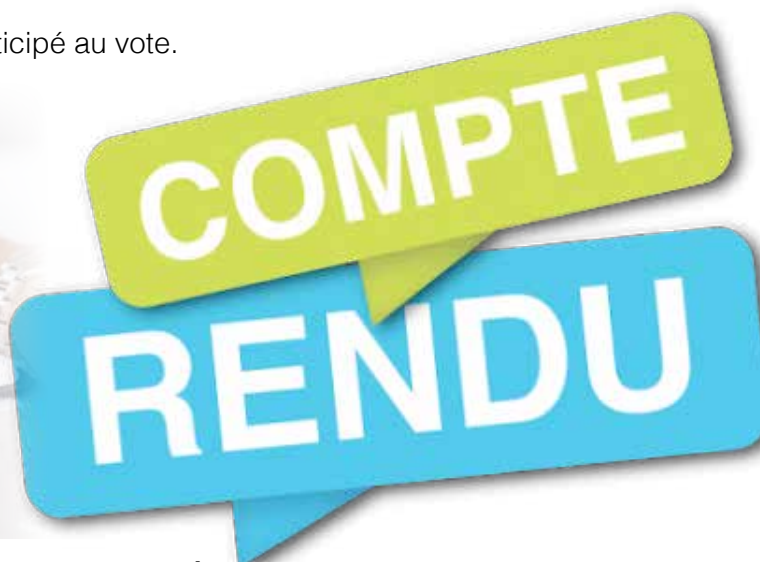
M^{mes} : CHEVALIER Mélanie à M^{me} MADDALIN Christine, POTTIER Soazig à M. POTTIER Christian, M. ROBERT Elie à M^{me} RUBLON Charlotte, M. VALOTAIRE Denis à M. GLINCHE Éric.

1) Vote du compte administratif 2020 du budget principal

	Réalisé 2020	Résultats de clôture 2019	Intégration du résultat du Budget Assainissement 2019	Résultats de clôture 2020
Section fonctionnement				
Dépenses	1 384 311,87 €			
Recettes	1 985 483,98 €			
Résultat	+ 601 172,01 €	956 901,36 €	99 692,03 €	700 864,14 €
Section investissement				
Dépenses	2 616 599,72 €			
Recettes	1 965 283,40 €			
Résultat	- 651 316,32 €	447 211,47 €	466 109,55 €	262 004,70 €
Solde	- 50 144,21 €	1 404 112,83 €	565 801,58 €	962 868,84 €

Approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire n'a pas participé au vote.



2) Vote du compte administratif 2020 du budget annexe La Clef des Champs

	Réalisé 2020	Résultats de clôture 2019	Résultats de clôture 2020
Section fonctionnement			
Dépenses	611 981,08 €		
Recettes	768 155,42 €		
Résultat	156 174,34 €	231 534,16 €	387 708,50 €
Section investissement			
Dépenses	445 722,39 €		
Recettes	610 856,25 €		
Résultat	165 133,86 €	- 610 856,25 €	- 445 722,39 €
TOTAL	321 308,20 €	- 379 322,09 €	- 58 013,89 €

Approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire n'a pas participé au vote.

3) Approbation des comptes de gestion 2020

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire n'a pas participé au vote.

4) Lotissement La Clef des Champs – Cession de lots n°23, 36, 37, et 39

Le Conseil Municipal décide de vendre :

- le lot 23 - 619 m² - 1 impasse du Pommeray à la SCI REMIMMO ;
- le lot 36 - 454 m² - 2 impasse du Pommeray à M. et M^{me} André PELTIER
- le lot 37 - 467 m² - 4 impasse du Pommeray à M. Jonathan RUIZ et M^{me} Aurélie LIAUBET ;
- le lot 39 - 419 m² - 3 impasse de la Chênevière à M. Arnaud BAGOURD et M^{me} Clara MAZURAI.

Voté à l'unanimité.

5) Réseau des bibliothèques de Vitré Communauté – désignation de référents

Afin de faire représenter la commune au sein du réseau des bibliothèques, le Conseil Municipal décide de désigner M. Éric GLINCHE en tant que représentant élu, et M^{me} Christelle PERRIER en tant que représentante technique.

Approuvé à l'unanimité.

6) Avenant aux conventions de gestion des services de collecte et de transport des eaux pluviales et d'assainissement

Suite au transfert obligatoire de la compétence de la gestion des eaux usées et pluviales urbaines des communes à Vitré Communauté, le Conseil Municipal :

- Approuve l'avenant à la convention de gestion des services de collecte et de transport des eaux usées, intervenant entre Vitré Agglomération et les communes, au profit de la commune, sur le territoire de la commune pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

- Approuve l'avenant à la convention de gestion, intervenant entre Vitré Agglomération et les communes, au profit de la commune, pour la gestion des eaux pluviales urbaines sur le territoire de la commune pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2021.

Approuvé à l'unanimité.

7) Approbation de l'avenant n° 5 à la convention d'instruction des autorisations du droit des sols avec Vitré Communauté

Madame le Maire expose qu'en 2015, dans le contexte de retrait des services de l'État, Vitré Communauté a mis en place un service commun d'instruction des ADS. Chaque année, le coût Équivalent Permis de Construire (EPC) est réévalué. L'avenant n°5 porte sur la tarification du service a posteriori pour l'année 2019 (191 € par EPC).

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°5 à la convention de service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme qui acte le coût du service à 191 € par EPC pour l'année 2019.

Approuvé à l'unanimité.

8) Remboursement des frais de déplacement du personnel

Le Conseil Municipal autorise le remboursement des frais de déplacement du personnel notamment lorsque ceux-ci utilisent leur véhicule personnel dans le cadre de leur mission professionnelle.

Approuvé à l'unanimité.

9) Mise en place du principe de paiement des heures supplémentaires pour le personnel périscolaire

Le Conseil Municipal approuve l'instauration

du paiement des heures supplémentaires.

Approuvé à l'unanimité.

10) Approbation du rapport d'activité 2019 du SMICTOM

Le Conseil Municipal approuve le rapport du Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2019, présenté par M^{me} Soazig POTTIER.

Approuvé à l'unanimité.

11) Réhabilitation d'une grange située rue du Chanvre en 2 logements

Le Conseil Municipal valide le plan de financement de l'opération de réhabilitation d'une grange en 2 logements et sollicite une subvention d'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Approuvé à l'unanimité.

12) Réhabilitation de l'ancienne caserne en commerce

Le Conseil Municipal valide le plan de financement de l'opération de réhabilitation de l'ancienne caserne en commerce et sollicite une subvention d'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Approuvé à l'unanimité.

13) Pôle Enfance Jeunesse

Le Conseil Municipal valide le plan de financement de l'opération de construction du pôle Enfance Jeunesse et sollicite une subvention d'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Approuvé à l'unanimité.

Compte rendu de séance

Séance du 31 mars 2021



Présents : M^{me} CLOUET Nathalie, Maire,
M^{mes} : AMET Patricia, AYGALENC Monique,
CHEDEMAIL Vanessa, LEVACHER Martine,
MADDALIN Christine, MOREL Patricia, POTTIER
Soazig, RUBLON Charlotte, MM : GILBERT
Loïc, GLINCHE Éric, GUYON Django, POTTIER

Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien,
TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis.

Excusé(s) ayant donné procuration :

M^{me} CHEVALIER Mélanie à M^{me} LEVACHER
Martine.

Absent(s) : M. LOUAISIL Pascal.

1) Subventions aux associations

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes :

ACCA	265,20 €
Amicale des sapeurs-pompiers	400,00 €
Amicale des secouristes	80,00 €
La Bestiole	190,40 €
Secours Catholique	150,00 €
Paroisse « Notre Dame de la Guerche »	318,00 €
UNC AFN	264,00 €
Club de football	1 144,00 €
3 raquettes	432,00 €
Gymnastique	1 016,00 €
Espritzen	240,00 €
Rando Bais	150,00 €
Amicale Laïque	1 200,00 €
APEL	1 350,00 €
OGEC Fournitures scolaires	9 468,00 €
OCCE Caisse des écoles	458,00 €
Amicale Laïque	2 250,00 €
APEL Notre-Dame	2 700,00 €
CODEM – CLIC	735,30 €
CCAS	3 500,00 €
Pêle-Mêle La Guerche (Fonctionnement)	17 989,00 €
Pêle-Mêle La Guerche (Avance 2021 sur fréquentation)	24 340,04 €
Pêle-Mêle La Guerche (Solde sur fréquentation 2020)	5 753,44 €
Lycée hôtelier La Guerche	95,32 €
Maison familiale Craon	90,00 €
Maison familiale Montauban	50,00 €
CFA Côte d'Armor	45,00 €
Dojo Guerchais	300,00 €
Amicale des donneurs de sang	80,00 €
Gaule guerchaise	80,00 €
Croix d'or Vitré	80,00 €
Accidentés de la vie La Guerche	55,00 €
L'outil en main	72,00 €
Prévention routière 35	80,00 €

Approuvé à l'unanimité.

2) Crèche – Vote des marchés de travaux

Le Conseil Municipal attribue les lots aux entreprises suivantes :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT HT
1 - Terrassement - Gros œuvre	DESMOTS – RACINEUX - BESNARD	80 000,00 €
2 - Ravalement	BLANDIN façades	8 201,42 €
3 - Charpente	HOUEMOND	12 538,65 €
4 - Couverture	HOUEMOND	14 587,22 €
5 - Menuiseries extérieures alu	BRILLAND	17 063,90 €
6 - Menuiseries intérieures	BRILLAND	11 828,43 €
7 - Cloisons sèches	BETIN GODELOUP	20 500,00 €
8 - Chape liquide	JANVIER	3 380,00 €
9 - Faïences	JANVIER	1 620,00 €
10 - Nettoyage de fin de chantier	ARMOR Nettoyage	247,00 €
11 - VRD	TPB	19 000,00 €
12 - Espaces verts	LEROY Paysages	8 000,00 €
13 - Plomberie - sanitaire - chauffage	MOREL Bâtiment	20 000,00 €
14 - Électricité VMC	MOREL Bâtiments	31 000,00 €

Approuvé à l'unanimité.

3) Travaux de voirie route de Torcé

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise COLAS pour un montant de 85 516,50 € HT.

Voté à l'unanimité.

4) Pôle Enfance Jeunesse – Approbation de l'avant-projet définitif

Le Conseil Municipal approuve l'avant-projet définitif du Pôle Enfance Jeunesse et le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 1 565 409,75 € HT et autorise Madame le Maire à lancer la consultation des marchés de travaux suivant la procédure adaptée.

Voté à la majorité (pour : 17, contre : 0, abstention : 1).

5) Extension du local des services techniques

Le Conseil Municipal valide le plan de finance-

ment de l'opération d'extension des services techniques et sollicite une subvention d'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Voté à la majorité (pour : 17, contre : 0, abstention : 1).

6) Pôle enfance Jeunesse – Demande de subvention

Le Conseil Municipal approuve le projet de construction d'un Pôle Enfance Jeunesse et son plan de financement, et sollicite un fonds de concours de Vitré Communauté d'un montant de 66 750 €.

Voté à l'unanimité.

7) Modernisation de voirie : demande de subvention

Le Conseil Municipal approuve les investissements de voirie pour l'année 2021 et le plan de financement, et sollicite un fonds de concours de Vitré Communauté d'un montant de 45 000 €.

Voté à l'unanimité.

8) Rénovation du logement 3 rue du Dr Lebreton – Demande de subvention

Ce logement peut être financé dans le cadre de la programmation locative sociale. Le Conseil Municipal approuve les modalités générales du financement de ce logement, et sollicite auprès de Vitré Communauté sur les fonds propres de l'agglomération et dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, une subvention de 8 000 € (aide forfaitaire).

Voté à l'unanimité.

9) Acquisition foncière – Terrain rue de Marsé

Madame le Maire expose le projet d'acquisition des terrains de l'entreprise PIGEON rue de Marsé et précise que l'entreprise s'engage à dépolluer les sols (y compris la cuve à fioul) avant l'acquisition.

Le Conseil Municipal décide d'acquérir les parcelles H 358, H 632, H 764, H 860, H927, H 929, H 931, AB 106, AB 107, AB 1140 et AB 1141 (surface totale 15 596 m²), propriétés de la SCI DU RENOUVEAU pour un montant de 125 000 €.

Approuvé à l'unanimité.

10) Lotissement la Clef des champs – Vente des lots n°24 et n°48

Le Conseil Municipal décide de vendre :

- le lot 24 - 430 m² - 15 rue du Lentin à M. et M^{me} GEORGEAULT.
- le lot 48 - 524 m² - 4 impasse de la Chènevrière à M. Steeve KOUAMA et M^{me} Aurore TOUIN.

Voté à l'unanimité.

11) Échange de parcelles – Le Bas Fougeray

Il est proposé un échange de parcelles au Bas Fougeray afin d'aménager une nouvelle route

pour desservir ce lieu-dit. Les propriétaires de la parcelle concernée ont donné leur accord pour céder à la commune une bande de parcelle d'environ 800 m². En échange la commune cèdera un ancien chemin qui n'est plus utilisé. Ces échanges se feront sans soulte. Les frais de bornage et les frais d'acte seront à la charge de la commune.

Approuvé à l'unanimité.

12) Modification du tableau des effectifs – création d'un poste d'attaché territorial

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'attaché à temps complet pour le service administratif.

Adopté à la majorité (pour : 17, contre : 0, abstention : 1).

13) Création d'emplois non permanents pour accroissement d'activité

Il est proposé la création des emplois suivants pour faire face aux besoins éventuels en cours d'année, soit 4 emplois dans le grade d'agent technique - catégorie C pour le service cantine, garderie et ménage.

Approuvé à l'unanimité.

14) Vitré Communauté – Modification des compétences

Il est proposé de modifier les compétences de Vitré Communauté en rajoutant les compétences suivantes :

- Soutien notamment financier au projet de restructuration immobilière du centre hospitalier Simone VEIL de Vitré.
- Création et exploitation des réseaux publics de chaleur constituant un service public de distribution de chaleur au sens de l'article L2224-38 du CGCT, à l'exception des réseaux techniques et du réseau REVERTEC.

Adopté à l'unanimité.



Compte rendu de séance

Séance du 14 avril 2021

Présents : M^{me} CLOUET Nathalie, Maire, M^{mes} : AMET Patricia, AYGALENC Monique, CHEDEMAIL Vanessa, CHEVALIER Mélanie, LEVACHER Martine, MADDALIN Christine, MOREL Patricia, POTTIER Soazig, RUBLON Charlotte, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Éric,

GUYON Django, LOUAISIL Pascal, POTTIER Christian, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis.

Excusé(s) ayant donné procuration : M. ROBERT Elie à M^{me} RUBLON Charlotte.

1) Vote du budget primitif 2021 du budget principal

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

Compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) : + 700 864,14 €

Compte 001 (excédent d'investissement reporté) : + 262 004,70 €

Et adopte le budget primitif 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	2 157 443 €
Recettes	2 157 443 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	4 606 248 €
Recettes	4 606 248 €

Adopté à l'unanimité.

2) Vote du budget primitif 2021 du budget annexe du lotissement la Clef des Champs

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2021 lotissement «La Clé des Champs» qui s'équilibre de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 455 514,47 €
Recettes	1 455 514,47 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	1 063 518,36 €
Recettes	1 063 518,36 €

Adopté à l'unanimité.

3) Vote des taxes foncières

Le Conseil Municipal vote le maintien des taux des impôts locaux pour l'année 2021 (inchangés depuis 2005). Précision : La taxe communale sur le foncier bâti comprend désormais la taxe départementale sur le foncier bâti (19,90 % en 2020) transférée aux communes en 2021, et passe donc de 14,31 % à 34,21 %.

Taxes	Taux 2021
Foncier bâti	34,21 %
Foncier non bâti	35,66 %

Adopté à l'unanimité.

4) Provisions pour créances contentieuses

Le Conseil Municipal décide de provisionner les créances douteuses pour un montant de 1 100 € à indiquer au budget primitif 2021.

Adopté à l'unanimité.



5) Aménagement et sécurisation de voirie Quartier Ouest

A la demande du Département d'Ille-et-Vilaine, il est proposé d'apporter des modifications au cahier des charges des travaux de voirie Quartier Ouest. Les travaux supplémentaires faisant l'objet de l'avenant au marché initial sont pris en charge par la commune, et remboursés intégralement par le Département.

Entreprise	PIGEON TP
Montant HT initial	1 039 880,50 €
Avenant HT n° 1	+ 82 539,40 €
Montant total du marché HT	1 122 419,90 €

Adopté à l'unanimité.

6) Lotissement la Clef des champs – Vente du lot n° 50

Le Conseil Municipal décide de vendre :

- le lot 50 - 368 m² - 2 impasse de la Nume-relle à M. Abdoulaye CISSE et M^{me} Pauline LE GALL.

Approuvé à l'unanimité.

7) Acquisition de la parcelle AB159 rue du Chanvre

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle AB 159, propriété de M. Stéphane JEUSSET, pour la somme de 10 000 €.

Approuvé à l'unanimité.

Compte rendu de séance

Séance du 10 juin 2021



Présents : M^{me} CLOUET Nathalie, Maire, M^{mes} : AMET Patricia, AYGALENC Monique, CHEDEMAIL Vanessa, CHEVALIER Mélanie, LEVACHER Martine, MADDALIN Christine, MOREL Patricia, POTTIER Soazig, MM : GILBERT Loïc, GLINCHE Éric, LOUAISIL Pascal, POTTIER Christian, ROBERT Elie, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues,

VALOTAIRE Denis.

Excusé(s) ayant donné procuration : M^{me} RUBLON Charlotte à M. ROBERT Elie.

Excusé(s) : M. GUYON Django.

A été nommé(e) secrétaire : M. POTTIER Christian.

1) Construction d'un logement 3 rue Dr Lebreton

Réalisation d'un emprunt de 15 000 € auprès de la caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de construction d'un logement sis 3 rue du Docteur Lebreton.

Adopté à l'unanimité.

2) Convention de dématérialisation de la transmission des actes en Préfecture

Validation d'une convention pour dématérialiser la transmission des actes administratifs

(délibérations, arrêtés, budgets, autorisations du droit du sol, marchés publics) au représentant de l'État et Mégalis Bretagne, tiers de télétransmission.

Adopté à l'unanimité.

3) Construction d'un pôle enfance

Demande de subvention auprès de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour un montant de 337 440 €, soit 20 % du montant global prévisionnel du projet.

Adopté à la majorité par 16 voix pour, 2 absentions.

4) Lotissement Clef des Champs : Cession de lots

Le Conseil Municipal décide de vendre :

- le lot n°22 - 462 m² - sis 3 impasse du Pommeray à M. et M^{me} LAMBERT Sylvain et Carole au prix de vente de 33 264,00 € TTC.
- le lot n° 34 - 444 m² - sis 3 rue des Ormeaux à M. RIVIERE Jean-Christophe et M^{me} CLERGUE Cécile.
- le lot n° 33 - 456 m² - sis 5 rue des Ormeaux à M. MARRI Maxime.
- le lot n° 51 - 357 m² - sis 4 impasse de la Numerelle, à la SCI Cenarose.
- le lot n° 15 - 539 m² - sis 1 rue du Cormier, M. REUZÉ et M^{me} PEU.

Adopté à l'unanimité.

5) Acquisition du bâtiment d'exploitation du Crédit Mutuel de Bretagne

Le Crédit Mutuel de Bretagne a fait connaître sa volonté de céder le bâtiment sis 7 rue du Champ Trinquant, sur la parcelle cadastrée n° 1116 section AB. Après négociation, le Conseil Municipal décide de se porter acquéreur du bien immobilier pour la somme de 80 000 euros net vendeur.

Adopté à l'unanimité.

6) Validation de l'Avant-Projet Sommaire d'effacement des réseaux de la rue Chantereine

Les travaux sont estimés à 277 796,29 € HT. Dans un premier temps, et pour préciser le projet, il est proposé au Conseil Municipal de valider la phase ETUDES d'un montant de 22 765 € HT.

Adopté à l'unanimité.

7) Augmentation du temps de travail

Proposition d'une augmentation du temps de travail de personnels issus des services périscolaires, à compter du 1^{er} septembre 2021.

Adopté à l'unanimité.

8) Paiement des heures complémentaires

Proposition de validation du principe du paiement des heures complémentaires pour le personnel communal employé à temps non complet.

Adopté à l'unanimité.

9) Convention entre la commune et Vitré Communauté

Validation d'une convention entre la commune et Vitré Communauté visant à fixer les conditions de délégation de la compétence des eaux pluviales urbaines.

Adopté à l'unanimité.

10) Aménagement d'une plateforme multimodale

Avenant n° 2 au marché de travaux pour un montant de – 9 589,60 € HT auprès de l'entreprise TPB de Vitré.

Adopté à l'unanimité.

11) Subvention exceptionnelle versée à l'Association de chasse

Il a été constaté de nombreuses destructions de cultures en raison de la présence de corvidés. Corneilles et pies sont classées comme animaux nuisibles. Il est donc proposé de s'appuyer sur l'association communale de chasse pour réduire leur nombre et de lui attribuer une subvention de 250 € pour financer cette opération.

Adopté à l'unanimité.

Tribune de l'opposition

La vie reprend ses droits et nous allons vers une amélioration de celle-ci en espérant que cela soit définitif.

Les bars restaurants réouvrent leurs portes pour le bien de tous. Nous avons besoin de notre lien social.

Une pensée à toutes les familles touchées par cette crise sanitaire.

Nous remercions la Municipalité et tous les acteurs (pompiers, service médical, employé(e)s communaux) pour leur sens du devoir dans cette terrible épreuve.

En ce qui concerne la vie municipale :

M^{me} RUBLON et moi-même nous nous sommes abstenus sur le vote de la délibération N°21-050 sur la demande de subvention et l'adoption du projet : CONSTRUCTION D'UN PÔLE ENFANCE.

Trop cher à nos yeux : Plus d'1 million d'euros à auto financer.

La majorité a décidé de bloquer une somme d'un million d'euros à l'ouverture des plis (appel d'offre). Il s'avère qu'il y a toujours des surprises, l'enveloppe votée n'est toujours pas respectée.

J'ai suggéré, pour alléger le coût de l'opération, soit de réviser la construction d'un nouveau restaurant scolaire (environ 300 000 €) soit de réduire certaines surfaces (environ 700 m²).

Est-il nécessaire d'avoir deux restaurants scolaires sur la commune aujourd'hui ?

Les frais de fonctionnement seraient trop importants.

Nous ne pouvons pas avoir deux restaurants scolaires dans la même commune.

Pourquoi ne pas prévoir, dans quelques années, une extension qui se coordonnerait avec la construction et la mise en service du nouveau lotissement et donc l'arrivée de nou-

veaux habitants. (2^e tranche derrière la salle des sports).

Il n'y a pas que le confort qui compte, il faut aussi adapter le Pôle Enfance à la vie réelle de notre commune, ne pas mettre nos finances en péril, surtout dans ses moments d'incertitude.

Ce n'est pas comme le projet de la salle Unisson où nous avons une fenêtre sur l'extérieur et en plus un retour sur notre investissement par les locations de la salle.

Sur le reste de l'actualité nous pensons que malgré tout, le dialogue s'instaure et que nous, membres de l'opposition, nous voulons travailler dans un esprit de construction pour l'intérêt de notre commune.

Nous l'avons montré, nous votons pour tous les projets dans l'intérêt de la commune mais si des projets ne nous semblent pas assez élaborés et que la majorité ne prend pas en compte nos observations, nous sommes en effet appelés à voter contre ou nous abstenir.

Profitez pleinement de vos congés d'été que cela soit profitable pour vous tous et vos familles.

CONTACT

M^{me} RUBLON Charlotte

M. ROBERT Elie

elierobert@wanadoo.fr



VIE ÉCONOMIQUE

AC Mecanic déménagement 35 rue de la Fontaine à Bais

AC Mecanic vous accueille dans son nouveau magasin de 150 m².

Son gérant, Antoine COUASNON, vous propose la réparation de cycle, mais aussi la vente de vélos que ce soit du VTT, du vélo de route ou du vélo à assistance électrique.

Antoine, passionné de BMX, évoluant dans le club de Vitré depuis une douzaine d'années, a créé son entreprise à Bais en 2020.

Il sera ravi de vous conseiller sur le choix de votre futur vélo, de ses accessoires depuis la chambre à air jusqu'à l'équipement du cycliste.

Jours et heures d'ouverture :

• Juillet et août :

Du mardi au vendredi : 17h30 à 19h15
Samedi : 10h00 à 12h00 - 13h30 à 18h30

• A partir du mois de septembre :

Du mardi au vendredi :
9h30 à 12h00 - 14h00 à 19h00
Samedi : 9h30 à 12h30 - 13h00 à 18h00



Antoine COUASNON dans son magasin

CONTACT

☎ 07 88 36 61 62

Mail : acmecanic35@gmail.com

Site : AC-Mecanic.com

Facebook : AC Mecanic

Nouveaux services de proximité : SOS Peinture



Jérôme CHOQUET, est peintre en bâtiment depuis plus de 10 ans et fraîchement installé à Bais depuis juin dernier.

Ses services auprès des particuliers portent sur la peinture extérieure et intérieure (parois, boiseries, volets, ferronneries) mais également sur la rénovation des murs et sols, et la pose de parquets.

CONTACT : ☎ 06 77 81 29 42 • Mail : early27@hotmail.fr

De nouveaux locaux pour l'auto-école Ménard



Laurent MÉNARD est le gérant de l'auto-école Ménard dont le siège social est implanté à la Guerche-de-Bretagne. Moniteur de conduite installé depuis plus de 20 ans, il a développé des antennes locales sur Janzé et Bais dans un souci d'offrir un service de proximité pour ses élèves.

A Bais, son agence était située rue des Tisserands mais depuis quelques mois, il occupe un local flambant neuf rue du Docteur Lebreton.

Il s'agit de l'ancien garage DAMON, transféré dans la zone d'activités.

Le bâtiment réhabilité par la commune est plus grand, plus fonctionnel, plus accueillant. Laurent MÉNARD peut ainsi poursuivre ses activités qui présentent un taux de réussite de 92 % (chiffre de janvier 2021). Ses élèves, dont la tranche d'âge va majoritairement de 14 à 19 ans, peuvent suivre différentes formations telles que

le permis B, la conduite avec boîte automatique, la conduite accompagnée, la conduite supervisée et le permis AM (ancien BSR pour scooter).

L'école de conduite forme des adolescents et de jeunes adultes de Bais mais également des environs tels que Louvigné-de-Bais, Vergéal, Domalain, Visseiche, Carcraon... signe d'une demande locale forte qui contribue au dynamisme et à l'attractivité de la commune.

Dynamique et chaleureux, Laurent MÉNARD veut faciliter l'accès à la formation théorique et pratique par une implantation locale. Bien que les élèves aient pour objectif la validation légitime du fameux sésame qui symbolise à leurs yeux une forme d'indépendance et de liberté, la priorité de Laurent MÉNARD est que ses élèves acquièrent une conduite sûre et responsable gage de sécurité sur le long terme.

Une permanence est assurée le mercredi de 14h à 15h et le samedi de 11h à 12h afin d'accueillir le public en dehors des heures de formation.



Laurent MÉNARD

CONTACT

☎ 02 99 96 24 12 / 06 81 12 29 06

Site internet : <https://auto-ecole-menard.jimdosite.com>

Adresse mail : ecmbais@orange.fr

Facebook et Instagram : [autoecolemenard](#)

Tabac-Presses des Fontaines



Façade du magasin

Après une fermeture de 18 jours pour travaux, le tabac-presses a ré ouvert le 11 mai.

La façade a été totalement rénovée.

Une signalétique simple et claire informe la clientèle des offres et services proposés.

A l'intérieur, espace et convivialité sont les maîtres-mots de ce nouvel aménagement.

Des zones bien définies vous y attendent :

- la presse vous accueille dès l'entrée

VIE ÉCONOMIQUE

- l'espace photo côtoie celui d'une «pause-café»
- le relais postal vous permet d'effectuer vos opérations courantes : (lettres recommandées, colis, timbres...)

- des présentoirs «cadeaux» donnent un large choix d'idée avec une offre diversifiée.

Vous sont également proposés :

- paiements de proximité (amendes, cantine, impôts).

- point bleu pour les possesseurs d'une carte bancaire Crédit Mutuel ARKEA.



Madame JULIEN et PRISCILLA

Enfin, un sens de circulation permet une plus grande fluidité en cas d'affluence.

M^{me} JULIEN et Priscilla vous accueillent du lundi au dimanche :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de :

8h00 à 12h30 - 14h30 à 19h00

Jeu. : de 8h00 à 12h30

Dimanche : de 9h15 à 12h30

Madame JULIEN tient à remercier la Municipalité et les employés communaux pour leur accompagnement dans la réussite de ses travaux.

CONTACT

Madame JULIEN - Espace des Fontaines

☎ 02 99 76 57 04

L'Atelier enfariné

Kevin, nouvel artisan de Bais, vous propose des pizzas cuites au feu de bois depuis son Food-truck "L'atelier Enfariné" aux allures des plus originales : une caravane jaune et blanche.

Boulangier de formation, Kevin est arrivé à Bais en 2018. Il animait alors des stages de fabrication de pains en Picardie d'où il est originaire. Fin 2019, il a souhaité lancer sa propre activité en se consacrant à la production de pizzas artisanales cuites au four à bois et en travaillant autant que possible avec des produits locaux.



Au printemps 2021, il lance sur les routes son Food-truck et sa carte de pizzas qui peuvent être adaptées aux goûts de chacun.



Une carte de fidélité vous sera également proposée (10 pizzas achetées, la 11^e offerte).

Kevin peut aussi vous proposer ses services pour des événements privés.

Vous le retrouverez à Bais chaque semaine, Place de la Fontaine, le jeudi de 17h30 à 20h30.

RÉSERVATION : ☎ 07 49 79 89 00 (le jour même ou la veille)

Paiements acceptés : chèques et espèces. Facebook : l'atelier enfariné et Instagram : latelier-enfarine

Jubilé de Palissandre du Père Francis Fouchet

Le Père Francis Fouchet, 91 ans, a fêté dimanche 4 juillet ses 65 ans de sacerdoce en l'église Saint-Mars de Bais. Le Jubilé devait être célébré en 2020 mais le COVID l'a obligé à reporter la cérémonie.

C'est avec sa famille, ses proches et de nombreux paroissiens qu'il a célébré son Jubilé de Palissandre.

Retour sur un homme qui consacre sa vie à Dieu et aux autres.

Né le 22 février 1930 à Torcé dans une famille d'agriculteurs, Francis Fouchet est le 8e d'une fratrie de neuf enfants. Profondément marqué par la piété de sa mère et du prêtre de sa paroisse, c'est vers l'âge de 10 ans qu'il est appelé à vouer sa vie à Dieu.

À 13 ans, il part en pension faire ses études au petit séminaire de Châteaugiron. En 1949, après le bac, il poursuit au grand séminaire de Rennes qui le conduit à son ordination, le 29 juin 1955.

Après avoir été surveillant au collège de Saint-Malo (1954-1955), il est nommé vicaire à Plélan-le-Grand pendant 5 ans (1957-1962). Puis, ce sera Dinard pendant 11 ans (1962-1973). Il devient Recteur de « Le Tronchet » près de Combourg (1973-1975), avant d'être Recteur de Gaël pendant 13 ans (1975-1988). En 1988, il est nommé Recteur de Médréac près de Montauban-de-Bretagne jusqu'en 1999. Quand il quitte la paroisse de Médréac en 1999, il fait le choix de venir à Bais pour se rapprocher de sa famille de Torcé. En 2008, après le Père Bénis, il devient aumônier de la Maison de Retraite Abbé Dehoux de Bais.

Très attaché à Bais, il confie qu'il y a rencontré sa deuxième famille : « J'aime les habitants. Ils sont simples, sympathiques et donnent facilement leur amitié. Mon bonheur, c'est de les rencontrer aussi



Les Pères Morlier, Fouchet, Jeudy et Odjé pendant la célébration

bien chez moi que chez eux quand je leur rends visite. Comme j'habite le Bourg de Bais, il est facile de rencontrer les uns et les autres dans la rue. »

En 2013, il demande à Monseigneur d'Ornellas de prendre sa retraite. Elle lui fut accordée. Il choisit de rester en résidence à Bais. Il continue à rendre visite régulièrement aux paroissiens et aux malades de Bais et des alentours. Sa présence et son écoute bienveillantes sont des plus appréciées.

Des centaines de cérémonies ont ponctué sa longue carrière. Mais, à ses yeux, l'accueil et la visite des gens ont davantage compté. « J'aime voir les gens heureux, dans leur famille et dans leurs relations. »

Ce dimanche 4 juillet, la cérémonie était chargée d'émotion. Entouré des Pères Morlier, Jeudy et Odjé, un hommage lui a été rendu en rappelant les moments forts de ces 22 années passées à Bais.

De nombreux paroissiens, sont venus témoigner leur affection au Père Fouchet.

Très ému, le Père Fouchet a rendu hommage à son tour à l'équipe paroissiale de Bais, à ceux qui fleurissent, nettoient, chantent, préparent les messes mais également à tous les paroissiens de Bais et des autres paroisses où il a exercé.

Il était très fier de saluer, pendant son discours, toutes les personnes venues l'accompagner en ce jour particulier.

Au cours de la journée, le Maire, Nathalie Clouet, lui a remis la médaille de la commune pour lui témoigner, au nom du Conseil Municipal, sa reconnaissance pour les services rendus.

Cette grande journée de Jubilé de Palissandre a été l'occasion de remercier l'Abbé Fouchet de sa disponibilité, son sens de l'écoute et de réconfort auprès de tous. Grand merci à vous.



Le Père Francis Fouchet entouré d'une partie de l'équipe paroissiale de Bais

Recherches archéologiques au Bourg-Saint-Pair

Entre le 7 septembre 2020 et le 12 mars 2021, une fouille archéologique a eu lieu dans une parcelle à l'angle de la rue de la Chapelle et de l'impasse Saint-Pierre.

Le projet de mise en vente de ce terrain constructible a nécessité l'intervention d'une équipe d'une dizaine d'archéologues de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives).

En effet, la parcelle jouxte une propriété dont la construction avait permis, au cours de l'hiver 1986-1987, la découverte d'une centaine de tombes du haut Moyen Âge (7^e – 10^{es.}) et du chœur de la chapelle Saint-Pierre construite au 12^e siècle.

Des sarcophages en calcaire coquillier provenant de cette fouille sont exposés dans une salle annexe de la mairie.

La fouille menée cet hiver a permis de dégager la nef de la chapelle. Le plan et les dimensions de cet édifice, totalement démonté juste après la Révolution, sont maintenant connus. Et près de 450 tombes médiévales ont aussi été découvertes.

La grande majorité des défunts, habillés ou enveloppés d'un linceul, étaient allongés sur le dos dans des fosses fermées d'un couvercle en bois ou recouvertes avec des dalles de schiste. Quelques-uns, dans l'enceinte de l'édifice religieux, ont été déposés en cercueil.

Les squelettes des hommes, des femmes et des enfants inhumés sont particulièrement bien conservés. Ils ont été



Fouilles de la rue de la Chapelle St Pierre

systématiquement prélevés au cours de la fouille. Leur étude en laboratoire va apporter des informations inédites sur les conditions de vie des habitants du Bourg-Saint-Pair pendant plus de 700 ans, entre le 7^e siècle et la fin du Moyen Âge.

Sépultures et chapelle ont été installées sur les vestiges d'une construction plus ancienne. Ce grand bâtiment aux fondations maçonnées complète notre connaissance du secteur à l'époque gallo-romaine. Il fait vraisemblablement partie du vaste domaine rural dont de nombreux bâtiments ont été fouillés en 2009-2010 à l'emplacement du lotissement lotissement «Le Trésor».

Une intervention complémentaire a eu lieu du 7 au 25 juin 2021 par 4 agents de l'INRAP.

Effectuée au n°7, rue de la Chapelle Saint-Pierre avant la rénovation des bâtiments et de leurs alentours, elle a permis de déterminer l'extension maximale du cimetière au sud de l'ancienne chapelle.

A présent, de nombreux mois d'étude sont nécessaires aux archéologues pour synthétiser les nombreuses et riches informations issues de ces interventions.

Françoise LE BOULANGER
Responsable d'opération

INRAP Bretagne / membre UMR 7324 Citères



sarcophages exposés près de la mairie

L'été de vos enfants avec Pêlé-Mêle Sports et Loisirs

L'accueil de Loisirs de l'association Pêlé-Mêle Sports et Loisirs recevra vos enfants cet été, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, durant les semaines du 7 au 30 juillet et du 16 au 31 août.

Le fil conducteur de ces vacances sera « *Jouons avec les héros du 7^e art* ».

Chaque semaine un nouvel univers cinématographique plantera le décor avec son am-



Les héros du 7ème art

bianche et ses héros. Du western, en passant par l'aventure ou encore de fameuses enquêtes dans des mondes fantastiques, les enfants auront plaisir à traverser ces mondes imaginaires ponctués de grands jeux, activités manuelles ou sportives.

Des séjours seront organisés cet été. Nous proposons une nuitée avec une séance équitation au centre équestre de Rannée, un mini camp sportif à la base de loisirs de la Rincerie ainsi qu'un camp itinérant vélo pour les plus grands.

Pour information, la fiche de vœux pour l'inscription aux mercredis de la rentrée était à retourner pour le 7 juillet. Une confirmation vous sera envoyée fin juillet.

Les inscriptions au Sport-Santé ainsi qu'à l'école multisports ont débuté le 1^{er} juin.

Pour plus d'informations sur les actions de l'Association, CONTACTEZ-NOUS

au 06 16 60 16 89

ou par mail pelemeles135@gmail.com



Forum des Associations

Faites le plein d'activités pour la rentrée au Forum des Associations qui se tiendra le samedi 4 septembre de 10h à 12h à la Salle des Sports.

Lors de cette manifestation annuelle, les associations et intervenants vous conseilleront sur le choix de l'activité qui rythmera au mieux votre année.

Un moment unique d'échanges qui rencontre toujours autant de succès.

L'occasion rêvée pour s'engager dans la vie associative.

Démonstrations, rencontres et échanges seront au rendez-vous pour cette matinée conviviale.



VIE MUNICIPALE

US BAIS - Football



- **U 7 / 9** Reprise le 3 septembre - Bais
- **U 11** Reprise le 28 août - Bais / le 1^{er} sept. - Louvigné
- **U 13** Reprise le 28 août - Bais / le 1^{er} sept. - Bais
- **U 15** Reprise le 28 août - Bais / le 1^{er} sept. - Louvigné
- **U 17** Reprise le 26 juillet - Bais / Louvigné
- **Séniors** Reprise le 26 juillet - Bais / Louvigné

Contacts :

JOLIVET Ludovic ☎ 06 74 95 29 92

LIGER Laurent ☎ 06 85 67 94 80

VIGNAULT Nicolas ☎ 06 14 31 75 30



INFOS COMPLÉMENTAIRES

L'US BAIS et le Stade Louvignéen ont formé un groupement Jeunes pour les catégories suivantes : U 11, U 13, U 15 et U 17.

Le groupement met en place une navette tous les mercredis pour se déplacer d'un stade à l'autre.

DATES À RETENIR

31 juillet

Vente entre parents d'équipement sportif d'occasion au stade de 9h à 13h.

2 octobre

Vente de plats à emporter

13 novembre
LOTO

GYM FORM'BAIS

- **Multisport** (enfants) Reprise le mercredi 8 septembre
3/5 ans de 17h à 18h • 6/10 ans de 18h15 à 19h15
- **Fitness** (adultes) Reprise le jeudi 9 septembre de 20h30 à 21h30
- **Pilates** (adultes) Reprise le vendredi 10 septembre de 19h30 à 20h30
- **Gym douce** (séniors) Reprise le lundi 6 septembre de 15h45 à 16h45

Contact :

Christiane COUDRAY ☎ 06 12 72 20 51



Dojo Vitreen

- **Éveil judo** (4/6 ans) Reprise le jeudi 9 septembre
- **Judo enfants** (7/12 ans) Reprise le jeudi 9 septembre
- **Taïso / Cardio / Training** (13 ans et +) Reprise le jeudi 9 septembre

Contact : Cyril DINE ☎ 06 70 34 54 04



Club des 3 raquettes



Badminton / Tennis de table

8/11 ans : Reprise le mardi 14 sept. 17h/18h
 11/16 ans : Reprise le mardi 14 sept. 18h/19h
 Adultes : Reprise le lundi 30 août.
 Cours les lundi et mercredi 20h/22h

Tennis

11/16 ans : Reprise le mardi 14 sept. 19h/20h
 Adultes : Reprise le lundi 30 août 20h/22h

Facebook : ClubDes3Raquettes-Bais35

PRÉSENT
 AU FORUM DES
 ASSOCIATIONS
 4 SEPTEMBRE
 2021

PRÉSENTS
 AU FORUM DES
 ASSOCIATIONS
 4 SEPTEMBRE
 2021

	Date de reprise	Lieu d'activité	infos complémentaires
Zumba	ZUMBA les vend. de 20h30 à 21h30 KANGOO JUMP selon le nbr d'inscrits	Salle des sports	Jacky PICHONNIÈRE ☎ 06 77 62 53 51
Hawks Baseball et Softball	Début septembre	La Guerche Châteaugiron	Yannick PASQUER ☎ 06 08 74 98 19
Esprit Zen Yoga	Mardi 7 septembre	Salle des sports Cours mardi à 18h45 et 20h Mercredi à 10h	Florence LORY ☎ 06 09 34 01 49
Bais Activités Loisirs Travaux manuels	Mardi 7 septembre	Centre culturel 1 ^{er} étage	2 Cours les mardis à 14h et à 20h Jeanine ☎ 06 66 10 35 38
Pêle Mêle Accueil de loisirs – Sports – Sport Santé	Mercredi 1 ^{er} septembre	École Jacques Prévert	Enfants de 3/12 ans Contact : ☎ 02 99 96 35 74 ☎ 06 16 60 16 89
Outil en main du pays Guerchais Faire découvrir le travail manuel aux enfants	Début septembre	1, rue Frédéric Chopin La Guerche de Bgne	Contact : ☎ 06 52 90 37 11
Amicale des Secouristes Formation du public aux gestes de premier secours - recyclage	Formation aux gestes de premiers secours (PSC1) samedi 16 octobre 2021 de 8h30 à 17h. Rappel : VIDE GRENIER le dimanche 26 septembre.		Formation : Pauline HARDY ☎ 06 26 30 58 56 Vide-grenier : Loïc GILBERT ☎ 06 68 87 67 15
UNC Soldats de France Journées patriotiques 8 mai – 11 novembre	JOURNÉE FESTIVE Samedi 9 octobre	Salle Unisson	Jean-Paul LEPAGE ☎ 06 99 03 06 49

	Date de reprise	Lieu d'activité	infos complémentaires
Arts Plastiques	mercredi 22 septembre de 15h30 à 17h	Centre Culturel 1 ^{er} étage	Inscriptions : Mar. 7 sept. de 18h à 19h à la médiathèque de Bais
Arts Décors Srapbooking – création d'albums photos...	Judi 9 septembre de 14h à 17h	Centre Culturel 1 ^{er} étage	Contacts : Anne-Marie ☎ 06 28 50 83 86 Isabelle ☎ 06 88 65 10 49

École Jacques Prévert

L'école s'engage en faveur de l'environnement

En 2020, l'école a été labellisée E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable). Cette labellisation vient confirmer l'engagement des élèves et de l'équipe enseignante en faveur du **développement durable**. Quelques actions en images :



Fabriquer des hôtels à insectes
classe de CE1-CE2



Planter des arbres fruitiers dans la cour
avec Jordan FIXOT et les éco-délégués



Randonner autour de l'école

A l'occasion de la Fête de la Nature, tous les élèves sont allés ramasser les déchets dans les parcs et chemins de la commune. Au total 9 kg de déchets ont été jetés à la poubelle.
(Toutes les classes)



Apprendre à rouler à vélo
Classes de maternelle



Jardiner : semer, planter, arroser, attendre
Toutes les classes



Passer son permis vélo avec la gendarmerie
classe de CM1-CM2



Pratiquer des handisports et rencontrer un sportif non voyant
Classes de CE2-CM1 et CM1-CM2
avec Handisport35



Créer un spectacle musical sur le thème de l'environnement
Classes de CP-CE1 et CE1-CE2
avec le Conservatoire de Vitré

PRÉ-RENTRÉE

Mercredi 1^{er} septembre 2021

À partir de 16h, les familles pourront venir rencontrer l'enseignant(e) de leur enfant et visiter les classes.

Inscriptions pour septembre 2021 :

Tous les enfants nés en 2018 doivent être inscrits au mois de septembre dans une école.

Pour cela, les parents doivent :

- 1/ Compléter un dossier d'inscription en mairie
- 2/ Prendre rendez-vous avec la directrice pour visiter l'école en envoyant un mail à : ecole.0350121s@ac-rennes.fr

École Notre Dame d'Alliance

Cette année scolaire 2020-2021 aura permis de voir se réaliser de beaux projets, et ce, malgré la crise sanitaire :



Aménagement du jardin

- Journée randonnée sur les sentiers pédestres de Bais pour terminer l'année.
- La kermesse n'ayant pas eu lieu pour la seconde année consécutive, les élèves ont cependant préparé une danse par classe. Une représentation générale a eu lieu entre élèves et des représentations par classe devant les parents ont été organisées après les heures d'ouverture de l'école.
- Aménagement des espaces extérieurs : plantation d'un tilleul sur la cour par les élèves de Petite Section. Cet arbre est le symbole du « Sacré Cœur ». L'espace pelouse a été refait à neuf.
- L'aménagement du jardin à l'entrée de l'école par la classe de Sophie (GS-CP), l'aménagement du coin potager sur la cour des petits par la classe de Claire (TPS-PS).
- En avril, les élèves du CP au CM2 ont par-

ticipé au concours kangourou des mathématiques.

Ce concours associe la logique, le calcul et le raisonnement. Chaque année chacun tente d'améliorer son score. Les élèves et leurs enseignantes se retrouvent en mai pour l'annonce des résultats et la remise des prix.



Les gagnants du concours Koala



Aménagement du coin potager

Coordonnées de l'école :

École Notre Dame d'Alliance
1, rue de l'Écu
35680 BAIS
☎ 02 99 76 32 66

eco35.notre-dame.bais@enseignement-catholique.bzh

<http://ecolendalliance.toutemonecole.com>

Chef d'établissement : Corinne HEUDE,
décharge de direction le lundi



La classe des TPS-PS a pu profiter de sorties au CRAPA, tous les mardis matin pour faire l'école en extérieur



Animation sur le système solaire par Bruno Marec de la Compagnie des Apprentis Sages.



Le cross annuel pour les élèves du CP au CM2 a été organisé cette année au stade municipal.

Chaque classe était encouragée par tous les élèves de l'école.

VIE SCOLAIRE



Les CE1-CE2 ont soutenu le navigateur Manuel Cousin durant le Vendée Globe



La classe d'Anne a pu profiter tout au long de l'année de différentes animations autour des livres avec un thème différent à chaque fois (l'art, le poney,)



Des moments festifs ont pu avoir lieu : le carnaval avec un défilé de chaque classe dans la cour de l'école ainsi que les danses de fin d'année pour clôturer cette année !

Plan Canicule

Qu'est-ce que le Plan Canicule ?

Mis en place après la canicule de 2003, particulièrement virulente, **le Plan national Canicule (PNC) est activé tous les ans** par le gouvernement et couvre la période **du 1^{er} juin au 15 septembre**. Ce plan définit 4 niveaux d'alerte en fonction des conditions météorologiques.



Pour chaque niveau d'alerte, des actions et des mesures y sont associées afin de prévenir et limiter les effets sanitaires de ces épisodes de chaleurs et protéger les personnes fragiles (personnes âgées, enfants, nourrissons, personnes en situation de handicap, femmes enceintes...) et les personnes les plus exposées à la chaleur qui sont particulièrement à risque. En somme, ce plan permet d'anticiper l'arrivée d'une canicule. **A savoir qu'on parle de canicule lorsqu'il fait très chaud le jour et la nuit pendant au moins 3 jours consécutifs.**

Comment s'inscrire dans le registre canicule ?

Les personnes âgées ou personnes en situation de handicap ainsi que des professionnels ou personnes de leur entourage peuvent demander une inscription sur ce registre. Les membres du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) se proposent ensuite de contacter la personne régulièrement pendant cette période pour s'assurer de l'état de santé de celle-ci.

Trois catégories peuvent y figurer, à condition de résider à domicile :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptées au travail.
- Les personnes adultes handicapées.

**Renseignez-vous auprès de la mairie
02 99 76 30 26**

France Services

Un guichet unique à La Guerche de Bretagne

France Services est un label créé par l'Etat permettant de simplifier le quotidien administratif des Français. Ce dispositif doit permettre à chaque habitant de procéder aux principales démarches administratives du quotidien au plus près du terrain.

Vous pouvez vous rendre à la mairie de La Guerche-de-Bretagne pour trouver gratuitement, aide, conseil et un contact privilégié avec chacune des administrations et organismes partenaires. (CAF, CARSAT, Pôle emploi, CPAM, conciliateur de justice,...)

MFS – Mairie de La Guerche de Bretagne
2, rue du Cheval Blanc
35130 La Guerche-de-Bretagne
Tél. 02 99 96 01 70
Mail : franceservices@laguerchedebretagne.fr



Horaires d'ouverture

Lundi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 17h00
Mardi : 13h30 – 17h15
Mercredi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h15
Jeudi : 8h30 – 12h00
Vendredi : 9h00 – 12h00

Rappel des lieux de vaccination COVID

- VITRÉ

Centre vaccination
Parc des expositions
Hall n°3
Chemin du Feil
Tél. 02 23 55 54 53

- RETIERS

Salle Polyvalente
2, rue Victor Hugo
Tél. 08 05 69 08 21

- Médecin traitant

- Pharmacie

URBANISME

Déclarations préalables • Permis de construire Permis d'aménager • Permis de démolir

accordés en 2020

PERMIS DE CONSTRUIRE	DEMANDE	
FOLSCHWEILLER Laurène	réfection toiture	4 chemin du Bourg Saint Père
MARECHAL Eric	abri de jardin	2 allée des Châtaigniers
LEBALC'H Ronan et CHEVREL Déborah	changement de boiseries	Le Coudray
GARNIEL Loïc	ravalement	9 rue d'Ouessant
MORY Jérôme	piscine	6 impasse de la numérelle
GOLIVET Sébastien	abri de jardin	5 place de la Grange
GOLIVET Sébastien	vélux - modification porte de garage	5 place de la Grange
BLIN Marie	isolation extérieure	33 rue de la Jouinière
LEFEUVRE Michèle	remplacement 3 fenêtres	19 rue du Champtrinquant
LEVACHER Romain	installation d'une porte sectionnelle	Pré du Bois
LEBOUDER Didier	clôture	3 place de la Villa
FERMON David	vélux	5 rue du Temple
SILORET Fabien	vélux et abri de jardin	1 rue du Temple
RENOUARD Christian	création d'une buanderie	La Basse Tresse
DESRUES Myriam	création d'une baie vitrée	Villefollet
ROUSSEAU Alexandre	piscine	Les Bourgeons
GAUVRIT Jérôme	2 ouvertures et 2 chassis de toit	6 rue de la Jouinière
CAILLET Eric	piscine	5 rue de la Pièce du Douet
PRIME Willy	carport	5 rue des Tisserands



ÉTAT CIVIL

Naissances • Mariages • Décès

2021

NAISSANCES

LOUIS Joachim	22 octobre 2020	5 rue l'Echange
BAGOURD Louane	19 décembre 2020	34 rue du Docteur Lebreton
FAUCHEUX Lina	5 janvier 2021	11 La Hillière
BEAUGÉ Iris	5 janvier 2021	Le Coudray
MERIL Ambre	4 mars 2021	11 rue du Lentin
BABIN Lyana	7 mars 2021	La Petite Abbaye
HAY Jeanne	23 mars 2021	Le Clos des Noës
ZAMBRANO Camille	1 avril 2021	10 rue du Temple
MABOUNDA Eliam	8 avril 2021	9 allée des Genêts
MORIN Gabrielle	10 avril 2021	8 rue de l'Ecu
DENIS Noham	23 mai 2021	2 ter Village de Marcé

MARIAGE

GALLARD Florent et GIRARD Cindy	10 juillet 2021	
BANQUETEL Pascal et BARBÉ Alexandra	17 juillet 2021	

DÉCÈS

GAUTRAIS Marie-Annick épouse BETIN	19 décembre 2020	La Rouillerie
LEROUX Simone veuve DELAUNAY	29 décembre 2020	17 rue de la Fontaine
SAUVÉE Denise veuve TRELUYER	9 janvier 2021	17 rue de la Fontaine
MAURICE Annette épouse MARCHAND	16 janvier 2021	17 rue du Champtriquant
COLOMBEL Jean	25 janvier 2021	13 place d'Armorique
PIROT Roger	25 janvier 2021	La Baronnerie
POULAIN Jeanine	1 février 2021	17 rue de la Fontaine
HORVAIS Renée	5 février 2021	17 rue de la Fontaine
HOUDOT Sylvain	10 mars 2021	12 rue des Tisserands
BLIN Gilles	26 mars 2021	Villefollet
ELINE Marie	4 avril 2021	17 rue de la Fontaine
BIGNON Jules	5 avril 2021	4 rue Abbé Pouchard
DELOGU Marc	10 avril 2021	1 chemin du Bourg Saint Père
OURY Louis	13 avril 2021	21 rue du Champtriquant
RUBEILLON René	6 mai 2021	17 rue de la Fontaine
RENOU Pierre	10 mai 2021	17 rue de la Fontaine
GENDRON Louise veuve DÉSILLE	26 mai 2021	La Jarderie
RABOT François	24 juin 2021	17 rue de la Fontaine
HÉREM Josephe épouse LOUIS	8 juin 2021	Le Bas Godeloup
DUFEU Bernadette veuve PIROT	27 juin 2021	La Baronnerie
PHILIPPE Valérie épouse ROBERTSON	28 juin 2021	11 rue du Docteur Lebreton

Demandez le programme



Après un an d'arrêt
« **Bais Association Théâtre** »
a le plaisir de vous inviter à son nouveau week-
end théâtre les 18 et 19 décembre prochains
SALLE UNISSON

De nouveau ils vous proposent deux pièces
pour le prix d'une :



• **Voltaire-Rousseau** •
de Jean-François PRÉVAND
par « Le Pied en Coulisse » de Guichen
Samedi 18 décembre à 20h30

• **Une étoile pour Noël** •
de Nasser DJEMAI
« Les Illuminés » de Boistrudan
Dimanche 19 décembre à 14h30



RÉSERVEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE WEEK-END !

RENSEIGNEMENTS ☎ 06 66 87 68 38

Vide Grenier

Dimanche 26 septembre

**Ouverture du vide-grenier
à 6h00**

**Jeux pour enfants
Petite restauration
BUVETTE**

ORGANISÉ PAR
L'AMICALE DES SECOURISTES
Renseignements ☎ 06 68 87 67 15

